Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260521-260521_DEL05-DE

GOLFE DU MORBIHAN
VANNES AGGLOMERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 21 MAI 2026

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du mercredi 13 mai 2026, s'est réuni **le jeudi 21 mai 2026, à** 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Jean - Philippe PERIES - Catherine CHAIZE - Alain TOUREAU
ARZON	: Olivier DENFER
BADEN	: Christophe BEDARD - Elise FERRY
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
ELVEN	: Philippe Simon - Michèle MAINGUY - Marie LE BOTERFF
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR - Christine ROYER
ILE-AUX-MOINES	: Christophe TATTEVIN
ILE D'ARZ	: Hervé LE BOURDIEC
LARMOR-BADEN	: Claire BRABEC
LA TRINITE-SURZUR	: Sandrine CADORET
LE BONO	: François VAILLANT
LE HEZO	: Philippe GAIN
LE TOUR-DU-PARC	: Isabelle LOUIS
LOCMARIA-GD CHAMP	: Lionel ULVOA
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Alban MOQUET - Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Benoît LALYS - Anne-Charlotte DE KERMENGUY- Jocelin KIZIBOUKOU
PLOEREN	: Pascal LE BOUEDEC - Christine LE GOUËF - Jean-Louis BERTHOU
PLOUGOUMELEN	: Stéphanie GUILLEMOT - Antoine MERLET
SAINT-ARMEL	: Philippe TREMOUREUX
SAINT-AVE	: Anne GALLO-KERLEAU - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - Yannick CADIOU - Tugdual GOALLO
ST GILDAS DE RHUYS	: Frédéric PINEL
SAINT-NOLFF	: Karine ALBANHAC - Gwendal LE DERRIEN
SARZEAU	: Corinne JOUIN - DARRAS - Vincent CHARLIN - Dominique GODEFROY
SENE	: Clément LE FRANC - Françoise MERCIER - Rémi VIDOR - Régis FACCHINETTI
SULNIAC	: Ludovic SAMSON - Marie-Andrée LUHERNE
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE - Eric MAHE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Siegried MENAHEZE - Michel BERTHE - Isabelle MARROI
TREDION	: Jean-Michel CHOQUET
TREFFLEAN	: Gwenaël LE FLOCH - Nadine MIGNOT
VANNES	: David ROBO - Fabien LE GUERNEVE - Hortense DOUMIC - LE PAPE - Julien BONAMY - Hortense DES POMMARE - Michel GILLET - Karine SCHMID - Olivier LE BRUN - Monique JEAN - Maxime HUGE - Chrystel DELATTRE - Vincent GICQUEL - Sanaa TOULI -BENABDALLAH - Roland LUC- Isabelle GOURTAY - Catherine LATOUR - Patrice KERMORVANT - Audrey ESSOLA - Michel LECLERC - Franck POIRIER - Charles DE WILLIENCOURT - Valentin LEGROS

Ont donné pouvoir :

COLPO	: Freddy JAHIER a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
GRAND-CHAMP	: Julian EVENO a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
LE BONO	: Clara BOSZNAY a donné pouvoir à François VAILLANT
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT a donné pouvoir à Vincent CHARLIN
VANNES	: Virginie LE DANTEC - TALMONT a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE : Fabrice AMEDEO a donné pouvoir à Thierry EVENO : Léa BARREAUD a donné pouvoir à Hortense DOUMIC - LE PAPE

Le Président,
David ROBO

Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260521-260521_DEL05-DE

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 MAI 2026

SECRETARIAT GENERAL

REPRESENTATION DE GOLFE DU MORBIHAN - VANNES AGGLOMERATION A LA REGIE AUTONOME ET PERSONNALISEE DE GESTION ET EXPLOITATION DES BASES NAUTIQUES 47° NAUTIK

Monsieur Le Président présente le rapport suivant :

La régie personnalisée avec autonomie financière pour la gestion de la base nautique multisite, 47° NAUTIK, a été créé en 2014.

Conformément aux dispositions des articles L.2221-1 à 10 et R.2221-1 à R.2221-52 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les élus représentant la collectivité de rattachement détiennent la majorité des sièges au sein du Conseil d'Administration de cet organisme qui comprend par ailleurs des représentants d'associations.

Conformément à l'article 5.1 des statuts de 47° Nautik, le Conseil d'Administration est composé de 10 administrateurs avec voix délibératives, désignés par le Conseil communautaire, répartit comme suit :

- 7 élus désignés au sein du Conseil Communautaire ;
- 3 membres représentants les associations « historiques » : Club Nautique BADEN, Centre Nautique ARRADON et La Mouette Sinagote.

Ainsi, il vous est proposé la composition du Conseil d'Administration de la régie comme suit :

- 7 élus parmi lesquels sera choisi le Président du Conseil d'Administration ;

1. Anne GALLO KERLEAU
2. Noëlle CHENOT
3. Michel GILLET
4. Clément LE FRANC, Séné
5. Vincent CHARLIN, Sarzeau
6. Elise FERRY, Baden
7. Jean-Philippe PERIES, Arradon

- 3 membres représentants les associations « historiques » :

1. Un représentant de l'association Club Nautique BADEN : Pascal Da RUI, Président ;
2. Un représentant de l'association Centre Nautique ARRADON : Vanessa BOHE, Présidente ;
3. Un représentant de l'association La Mouette Sinagote : Cécile DE COCK-BORNE, Vice-Présidente.

Un agent de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération est autorisé à participer au Conseil d'Administration, à titre consultatif uniquement, sans prendre part aux votes.

Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260521-260521_DEL05-DE

Il vous est proposé :

- *de valider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations énoncées ci-dessus ;*
- *de désigner les membres du Conseil d'Administration conformément à la liste figurant ci-dessus ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTEE A L'UNANIMITÉ

Monsieur le Président,
David ROBO



La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX

